

Formation ingénieur

Rentrée universitaire 2026

Admissions parallèles en deuxième année
Formations sous statut étudiant et statut apprenti

1 / Prérequis d'admission

Candidates et candidats éligibles à une admission parallèle

- Étudiantes et étudiants en première année de cursus ingénieur dans le domaine de la spécialité demandée
- Étudiantes et étudiants en première année de Master dans le domaine de la spécialité demandée
- Étudiantes et étudiants en cours de validation d'une année Bac+4 dans le domaine de la spécialité demandée

2 / Modalités de candidature

Dépôt des candidatures (dossier complet)
du jeudi 18 décembre 2025 au mercredi 18 février 2026

Il est possible de candidater, en admissions parallèles, à plusieurs formations et/ou sous plusieurs statuts à une même formation.

» **Démarche à effectuer sur [la plateforme admission de l'ENSICAEN](#)**

Candidates et candidats de nationalité étrangère

» Étape préalable et indispensable avant le dépôt de candidature

Selon votre nationalité, votre pays de résidence, vous devez suivre une procédure différente pour candidater dans un établissement d'enseignement supérieur en France.

Les étudiantes et les étudiants non-européens, ne relevant pas de la procédure « Études en France », doivent impérativement déposer un dossier auprès de Campus France avant de candidater à l'ENSICAEN.

» Pour connaître la procédure en fonction de votre situation, consulter [«Campus France»](#)

Candidates et candidats en situation de handicap

L'ENSICAEN adapte l'admission aux étudiantes et aux étudiants en situation de handicap. Il est important d'informer l'ENSICAEN le plus tôt possible d'une situation particulière : maladie invalidante ou accident de la vie afin de vous faire accompagner en fonction de vos besoins spécifiques.

» Pour toute demande, contacter :

Philippe LEFEBVRE – Coordinateur recrutement et vie étudiante
philippe.lefebvre@ensicaen.fr

3 / Calendrier d'admission

Les dossiers complets déposés sur [la plateforme admission de l'ENSICAEN](#) sont examinés par la commission de présélection.

Les décisions de la commission de présélection sont disponibles sur le site internet de l'ENSICAEN et communiquées par courriel dans les **48 heures suivant la commission**. Les candidates et les candidats présélectionnés sont également convoqués par courriel à un entretien de motivation et à un test d'anglais.

Commission de présélection	Formation sous statut apprenti – FISA Vendredi 13 mars 2026 Formation sous statut étudiant – FISE Vendredi 27 mars 2026
Journées d'admission* Entretien de motivation et test d'anglais à l'ENSICAEN	Formations sous statut étudiant uniquement Mardi 28, mercredi 29 et jeudi 30 avril 2026 Formations par apprentissage Mardi 31 mars, mercredi 1er et jeudi 2 avril 2026

* En cas de candidature multiple sous statut étudiant et/ou statut apprenti, la candidate ou le candidat ne sera convié qu'à une seule journée d'admission.

Une candidate ou un candidat ayant formulé au moins un vœu pour l'apprentissage sera convié à une journée d'admission dédiée à l'apprentissage.

› Forum «Osez l'apprentissage»

Jeudi 2 avril 2026	e-Paiement et Cybersécurité Formation Informatique sous statut apprenti
Mercredi 1^{er} avril 2026	› Électronique communicante et systèmes embarqués – ECSE › Ingénierie des installations nucléaires et instrumentation – I3N Formations Génie physique et systèmes embarqués sous statut apprenti
Mardi 31 mars 2026	Matériaux et mécanique Formation Matériaux-Chimie sous statut apprenti

L'ENSICAEN offre la possibilité aux candidates et aux candidats de rencontrer plusieurs recruteurs à la recherche d'apprenties-ingénieries et d'apprentis-ingénieurs.

Organisés en parallèle des journées d'admission dédiées à l'apprentissage, ces entretiens professionnels facilitent la recherche de missions pertinentes en lien avec le projet professionnel.

4 / Admissions

Commission d'admission

FISA : Mercredi 8 avril 2026

FISE : Mardi 5 mai 2026

› Candidates et candidats aux formations sous statut étudiant

Les décisions de la commission d'admission sont disponibles sur le site internet de l'ENSICAEN et communiquées au candidat par courriel au plus tard **le jeudi 7 mai 2026**.

Admis sur liste d'attente (Liste complémentaire)

Les candidats admis sur liste complémentaire sont appelés en fonction des places disponibles.

Ces candidats ont 48h (2 jours ouvrés) pour se prononcer. Ils devront ensuite transmettre une attestation de réussite au diplôme (ou crédits ECTS équivalents) requis pour intégrer l'ENSICAEN.

Non Admis

› Candidates et candidats aux formations sous statut apprenti

Admissibles sur liste d'attente

Les élèves admissibles doivent confirmer leur volonté d'intégrer l'ENSICAEN par mail à l'adresse admission@ensicaen.fr avant le **lundi 26 mai 2025**.

Ils devront ensuite transmettre une attestation de réussite au diplôme (ou crédits ECTS équivalents) requis pour intégrer l'ENSICAEN.

Non Admis

Les décisions de la commission d'admission sont disponibles sur le site internet de l'ENSICAEN et communiquées au candidat par courriel au plus tard **le vendredi 10 avril 2026**. En cas d'admissibilité, le candidat devra produire la preuve de l'existence d'un accord mutuel entre une entreprise d'accueil et lui-même. **L'admission définitive du candidat sera prononcée suite à la conclusion d'un contrat d'apprentissage avec l'entreprise, validée par le référent pédagogique de la formation et le CFA de l'ENSICAEN.**

5 / Droits de recours

Recours gracieux

Tout recours gracieux concernant une décision de la commission doit être adressée par courrier recommandé avec demande d'accusé de réception par le candidat. Cette demande est à envoyer auprès du Directeur de l'ENSICAEN dans un délai de deux mois à compter de la publication par affichage de la décision. Cette demande doit être argumentée, motivée et justifiée. Le Directeur de l'ENSICAEN évalue la recevabilité de la demande. S'il constate une irrégularité dans les procédures (composition de la commission, rupture d'égalité entre les candidats...), le Directeur de l'ENSICAEN convoque à nouveau la commission dans un délai de deux mois. La commission statue alors de façon définitive.

Recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen

Le candidat peut former ce recours contentieux :

- a) dans les deux mois qui suivent la notification de la décision de la commission,
- b) En cas de rejet du recours gracieux, le candidat reçoit une décision expresse de rejet, notifiée dans les deux mois suivant la réception du recours gracieux. Il bénéficie alors d'un délai de deux mois à compter du jour où cette décision est notifiée pour former un recours contentieux.

6 / Politique de protection des données personnelles

Les informations collectées font l'objet d'un traitement interne et sont nécessaires afin d'étudier votre candidature. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général Européen sur la Protection des Données EU-276/679, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification et suppression des données relatives à ce traitement en contactant le Délégué à la Protection des Données de l'ENSICAEN (dpo@ensicaen.fr). Ce traitement a fait l'objet d'une inscription au registre des traitements de l'ENSICAEN avec la référence : « 2021_12_17_DEVE_014 ».

Procédure d'admissions parallèles

Deuxième année cycle ingénieur

Statut étudiant et statut apprenti

1

Date limite de candidature

18 février 2026

- > Candidature en ligne sur la [plateforme admission de l'ENSICAEN](#).
- > Les candidates et candidats de nationalité étrangère hors ressortissants de l'Espace économique européen, d'Andorre, de Suisse ou de Monaco, doivent au préalable effectuer les démarches nécessaires sur le site de Campus France.

2

Commission de présélection sur dossier

FISA : 13 mars 2026

FISE : 27 mars 2026

Les candidates et candidats présélectionnés seront convoqués à un entretien de motivation et à un test d'anglais à l'ENSICAEN.

Statut étudiant

Convocation à l'entretien de motivation et au test d'anglais :
28, 29 et 30 avril 2026

3

Convocation

Pour les étudiants éloignés et les étudiants Campus France, possibilité d'entretien par visioconférence, uniquement sous réserve de justification écrite (exemple : attestation de stage à l'étranger)

Statut apprenti

Convocation à l'entretien de motivation, au test d'anglais et au forum «Osez l'apprentissage»*

2 avril 2026

e-Paiement et Cybersécurité

1er avril 2026

ECSE et I3N

31 mars 2026

Matériaux et mécanique

*Forum « Osez l'apprentissage »
Mise en relation avec plusieurs recruteurs à la recherche d'apprentis-ingénieurs.

4

Commission d'admission

Les candidats seront informés par courriel et sur le site internet de l'ENSICAEN au plus tard le **7 mai 2026**

5

Confirmation de l'admission

- > Les candidats admis sur liste principale doivent confirmer leur admission par mail à admission@ensicaen.fr avant le **mardi 26 mai 2026**.
- > Suite aux admissions/démissions, appel des candidats de la liste complémentaire.

Recherche d'une entreprise d'accueil

L'admission définitive du candidat sera effective lors de la signature du contrat d'apprentissage avec l'entreprise et le CFA de l'ENSICAEN dans la limite des places offertes.

6

Rentrée à l'école Septembre 2026